

N°23
ÉTÉ
2025
TRIMESTRIEL

UNECP MAG'INFO

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS
CARRELEURS, CHAPISTES ET PROJETEURS DE P.U.



AGENDA

► JEUDI 10 JUILLET

Réunion technique, FFB Vienne

- La glissance : exigences et choix des carreaux dans les locaux humides (cuisine collective, salle d'eau, etc)
- Les tolérances des supports
- Les tutoriels vidéo pour les cuisines collectives.
- Lieu : Poitiers (86)

► VENDREDI 18 JUILLET

Réunion technique, Sainte Caro, FFB Loire Atlantique

- Les actualités de l'Union
- Lieu : Nantes (44)

► MERCREDI 10 SEPTEMBRE

Réunion technique, FFB Maine et Loire

- Les actualités de l'Union
- Lieu : Angers (49)

► DU 10 AU 13 SEPTEMBRE

Rencontres des métiers du gros œuvre (RMGO)

- Lieu : La Rochelle (17)

► VENDREDI 12 SEPTEMBRE

Réunion technique, FFB Rouen Métropole et Territoires

- Les actualités de l'Union
- Lieu : Saint-Étienne-du-Rouvray (76)

► VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Réunion technique, FFB Bourgogne

- Les douches zéro ressaut
- Les carreaux de grandes dimensions
- Lieu : Dijon (21)



Chantier de façade carrelée : l'expertise de TENE

VOIR PAGE 2

ÉDITO

Un jeune carreleur passionné, en route vers l'entrepreneuriat

Réaliser un carrelage, ce n'est pas juste poser des carreaux. C'est modeler les espaces, jouer avec les textures et les nuances, donner du style pour créer quelque chose de beau et durable. Jeune carreleur en pleine formation, j'ai découvert dans notre métier un véritable art et une façon de laisser une empreinte concrète dans les lieux de vie.

Mais avant de maîtriser cet art, il faut apprendre bien sûr. Observer, écouter, pratiquer. Maîtriser les techniques, comprendre les matériaux, anticiper les contraintes du chantier. Ce n'est pas un chemin facile, mais il est passionnant. Chaque joint aligné avec précision, chaque coupe ajustée au millimètre, chaque chantier livré avec fierté : tout cela forge une rigueur, un sens du détail, une exigence de qualité que seul un carreleur peut vraiment comprendre. J'ai eu la chance d'être entouré de professionnels chevronnés. Grâce à eux, je progresse jour après jour, je gagne en autonomie. Aujourd'hui, je suis capable d'organiser et de suivre un chantier de A à Z. Ce sentiment de grandir dans un métier exigeant et noble me donne envie d'aller plus loin.

J'ai aussi eu l'opportunité de vivre une expérience forte et humaine : participer aux rencontres de l'UNECP-FFB aux côtés de mon père Anthony Frizot. J'y ai trouvé bien plus qu'un réseau : « une famille » avec une solidarité sincère, faite d'échanges, de partages, d'entraide. L'UNECP-FFB valorise notre métier, le fait évoluer, et nous pousse à innover avec fierté. Notre Union nous donne de la force, nous encourage à nous dépasser et à rester fier de ce que nous faisons.

Car au fond, ce métier est bien plus qu'un savoir-faire : c'est un acte de création. Voir un sol ou un mur prendre vie sous nos mains, c'est une récompense immédiate. C'est aussi un avenir à construire pas à pas et avec engagement.

Je suis déterminé à approfondir mes connaissances pour embrasser à mon tour l'entrepreneuriat. Peut-être aurai-je l'opportunité de reprendre l'entreprise familiale, celle qui m'a ouvert les portes de ce métier passionnant.

Lisandru FRIZOT
Apprenti carreleur
Entreprise PROCARL

À LA UNE

- 02**
- Chantier de revêtement de façade : l'expertise de TENE
 - Journée des carreleurs 2025



LA PAROLE EST À VOUS !

- Vie des sections professionnelles
- Sébastien Le Guennec : un chef d'équipe certifié et reconnu

05

ZOOM SUR L'ACTU

- CQP chef d'équipe chapiste : une nécessité et un levier de valorisation
- Produits avec des disocyanates : lancement d'une formation FFB
- Concours d'excellence : Roméo Sanchis porte-drapeau français du carrelage



07

STOP AUX SINISTRES

- Terrasses extérieures carrelées : les règles à respecter



09

ENCART TECHNIQUE

- Pose scellée de carrelage : les travaux hors technique courante



11

SOMMAIRE



Consultez la page Facebook de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page LinkedIn de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page Instagram de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page TikTok de l'UNECP-FFB ici



Consultez la page YouTube de l'UNECP-FFB ici

► CHANTIER DE REVÊTEMENT DE FAÇADE

L'EXPERTISE DE TENE AU SERVICE D'UN PROJET D'ENVERGURE À NANTERRE

Dans le paysage urbain en pleine mutation de Nanterre, l'opération ÉMILE ZOLA achevée en mars 2024, portée par le promoteur EME-RIGE, se distingue par l'ambition de ses choix architecturaux et techniques. Au cœur du projet, la réalisation du lot « revêtement de façades » a été confiée à l'entreprise de construction TENE, spécialiste du ravalement de façade, sous la direction de Laurent Scatola. Retour sur un chantier où l'exigence technique rejoint la recherche esthétique.

Un projet résidentiel ambitieux



Situé à Nanterre, le programme ÉMILE ZOLA comprend quatre bâtiments implantés autour d'un jardin central, offrant un cadre de vie privilégié. Le projet architectural accorde une place centrale à la qualité des façades, avec l'application de peinture métallisée sur certaines zones, mais surtout la pose de plaquettes en béton BlocStar Ac19 sur une surface totale d'environ 5 500 m².

Ces plaquettes, au format 500 x 55 x 19 mm, confèrent aux bâtiments une identité contemporaine et pérenne.

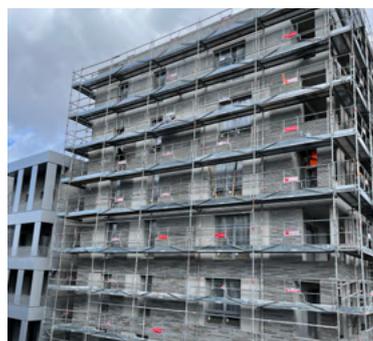
L'entreprise TENE au savoir-faire reconnu

Dirigée par Laurent Scatola, l'entreprise de construction TENE basée au Raincy, s'est forgée une solide réputation en Île-de-France dans le domaine du ravalement de façade. Elle met à disposition de ses clients une équipe expérimentée, capable de prendre en charge des chantiers ambitieux et techniques, tout en garantissant la qualité d'exécution et le respect des délais.

Organisation et maîtrise du chantier

Sur ce chantier, l'enjeu principal résidait dans la tenue des délais malgré la complexité de la mise en œuvre. Pour répondre aux exigences du maître d'ouvrage, l'entreprise TENE a déployé une organisation millimétrée. Sur douze mois, les équipes TENE ont déployé jusqu'à 7 700 m² d'échafaudages, planifiés en plusieurs phases pour garantir sécurité et accessibilité.

Jusqu'à dix compagnons ont été mobilisés simultanément lors des pics d'activité, afin de respecter un calendrier particulièrement serré. La coordination avec l'architecte et le bureau de contrôle s'est notamment illustrée lors de la réalisation d'un prototype de façade à grande échelle, étape clé pour valider teintes, calepinage et rendu final.



Mise en œuvre : rigueur et précision

La pose des plaquettes béton BlocStar Ac19 a été réalisée conformément aux dispositions de l'ATex n° 2806-V3 du fabricant. Les entreprises chargées de la mise en œuvre des plaquettes à coller BlocStar doivent impérativement obtenir au préalable l'agrément délivré par le titulaire de l'ATex.

La qualité de l'ouvrage repose avant tout sur une préparation minutieuse du support béton, incluant le nettoyage, le dépoussiérage ainsi que le contrôle de la planéité et de l'adhérence. Le double encollage, avec un mortier-colle C2-S1-E certifié QB11 appliqué à la fois sur le support et au dos des plaquettes, a assuré une adhérence optimale et pérenne. Le calepinage a été scrupuleusement respecté suivant les plans d'exécution, alternant trois coloris de plaquettes dans des nuances de gris, pour un effet dynamique et contemporain. Le mortier de joint, dont le module d'élasticité n'excède pas 8 000 MPa, a permis de rythmer les lignes horizontales sans fractionnement.

Le choix des coloris a été travaillé en étroite collaboration avec l'architecte. Deux teintes de joints viennent compléter les choix des coloris des plaquettes, ce qui permet de souligner les lignes horizontales des façades et de renforcer l'effet de texture et de profondeur.

En amont, un **prototype de façade à grande échelle** a été réalisé pour valider tous les paramètres : teintes de plaquettes et de joints, calepinage, alignements, finitions. Cette maquette grandeur nature, fruit d'une collaboration étroite entre TENE, l'architecte et le bureau de contrôle, a permis d'affiner les choix et d'anticiper les éventuelles contraintes d'exécution.



Une expertise au service de l'innovation

La réussite de ce chantier de revêtement de façade à Nanterre repose sur la synergie entre la maîtrise technique des équipes de l'entreprise TENE, la rigueur organisationnelle et la collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet. Sous la direction de Laurent Scatola, cette opération témoigne d'une vision moderne du métier de carreleur capable de conjuguer **innovation produit, rigueur de pose et sens du détail architectural**.

Un ouvrage qualitatif qui confirme que le revêtement de façade en plaquettes béton, lorsqu'il est mis en œuvre dans les règles de l'art, devient un véritable atout architectural.



► **28 novembre 2025** - BTP CFA Isère Site de Bourgoin-Jallieu (38)

L'UNECP-FFB vous invite à la nouvelle édition de la Journée des carreleurs.

INSCRIVEZ-VOUS VITE, NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Le BTP CFA Isère du site de Bourgoin-Jallieu, ouvre ses portes pour accueillir le rendez-vous annuel des professionnels et des apprentis, qui se veut riche en échanges, informations et nouveautés techniques, avec les exposants.

Profitez de cette occasion unique pour partager les problématiques de votre quotidien de carreleur, chapiste ou projeteur de polyuréthane. Vous passerez une journée riche en échanges entre partenaires, professionnels et apprentis qui, grâce à vous, pourront entrevoir ce que sera leur métier. Nous avons le devoir de leur transmettre notre passion.

POUR QUI ?

Entrepreneurs, conducteurs de travaux, bureaux d'études, économistes, maîtres d'œuvre, architectes, contrôleurs techniques, apprentis du bâtiment...

Cette journée est faite pour vous !

La rencontre est ouverte à toutes les entreprises, adhérentes ou non au réseau FFB.



LES ATELIERS

Nos partenaires animeront des ateliers centrés sur des thèmes d'actualités :

- Les carreaux grands formats
- L'étanchéité des douches et l'accessibilité
- Les terrasses sur plots
- Les chapes fluides : coulage en direct
- Le nettoyage et l'entretien des revêtements
- L'isolation par le polyuréthane projeté
- L'outillage
- La prévention

Les participants, répartis en groupes, passeront d'un atelier à l'autre au fil de la journée.

Une table ronde est également prévue sur l'assurabilité des ouvrages et la gestion des sinistres.

CHALLENGE DES APPRENTIS

Les jeunes apprentis carreleurs des BTP CFA participeront à un mini concours dans l'esprit des Wordskills.



Le jury composé de professionnels désignera le candidat ayant réalisé la meilleure œuvre carrelée.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

08h30 - 08h55	Accueil café (offert)
09h00 - 09h20	Informations générales
09h30 - 13h10	Les ateliers pratiques
13h20 - 14h20	Déjeuner (offert)
14h30 - 15h00	Suite et fin des ateliers pratiques
15h05 - 16h05	Table ronde sur l'assurabilité des ouvrages
16h10 - 16h30	Remise des prix
16h30 - 17h30	Visite libre des stands
17h30	Fin de journée

Inscrivez-vous vite ! Nombre limité de places

Inscription gratuite à la journée

ICI

Inscription payante à la soirée

ICI

Contact : contact@unecp.ffbatiment.fr • 01 40 69 58 20

VOTRE BADGE PERSONNALISÉ

La participation aux ateliers est réservée aux personnes qui se sont inscrites en ligne. Chaque professionnel inscrit recevra un badge personnalisé pour accéder à l'évènement.



SOIRÉE DES CARRELEURS

Pour clôturer cette journée dans la convivialité, l'UNECP-FFB et ses partenaires vous convient à un dîner croisière festif sur le Rhône, en visitant les plus beaux sites de Lyon, tout en prolongeant les échanges.

NOS PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT 2025





Règles Pro Terrasses extérieures édition 2024 : Une bonne évolution

Les règles professionnelles « pour la pose collée des revêtements céramiques et assimilés, des pierres naturelles, en terrasses extérieures, en travaux neufs » (appelées règles professionnelles dans cet article), sont parues en mars 2024 (édition de janvier 2024). L'information est depuis promue mais les acteurs de la construction et de l'activité carrelage ne sont pas tous informés, d'où l'importance de poursuivre la sensibilisation sur ce document.

Le NF DTU 52.2 de juin 2022 des travaux neufs vise la pose des grès jusqu'à 2200 cm² avec un élanement de 3 maxi ; aussi dans ce NF DTU, seuls les supports maçonnés avec pente minimale de 1,5 % sont admis alors que souvent une chape ciment est nécessaire pour créer les formes de pentes.

Pour un chantier avec chape mortier et formats de carreaux céramiques hors NF DTU, il était nécessaire que l'entreprise déclare ces travaux à son assureur au préalable de la pose : c'est ce qui a en partie motivé la nécessité d'établir ces règles professionnelles. Par ailleurs, il était important de fiabiliser le mode de réalisation d'un carrelage collé en sol extérieur, avec la possibilité de réaliser une forme de pente à base de chape rapide sous avis technique ou de chape ciment associée à une protection à l'eau qui limite les infiltrations d'eau.

Ces Règles professionnelles visent les terrasses extérieures sur terre-plein et sur vide-sanitaire ventilé. Les balcons, loggias, les plages des piscines, etc. ne sont pas visés. En complément du NF DTU 52.2, ce texte de mise en œuvre permet au carreleur professionnel de bénéficier de la garantie d'assurance en technique courante notamment pour :

- > La pose des carreaux céramiques de formats jusqu'à 8100 cm² (90 x 90 cm) avec un élanement limité à 3 et les formats oblongs avec un élanement jusqu'à 6.
- > La création de forme de pente avec une chape mortier ciment - dosage entre 300 et 350 kg/m³ - à condition qu'elle soit adhérente au support, et **protégée** à l'eau à l'aide d'un procédé d'étanchéité sous carrelage bénéficiant d'un avis technique dont le domaine d'emploi vise le sol extérieur.

À noter pour ces règles professionnelles qui vont au-delà des dispositions du NF DTU 52.2, les mortiers colles à utiliser sont ceux à prise normale certifiés QB11 de classes C2 / C2-S1 / C2-S2, avec un temps ouvert allongé indice E obligatoire ; sont exclus les mortiers colles allégés et à prise rapide (F).

Une info sur la révision en cours du NF DTU 26.2 des chapes dites traditionnelles : la chape mortier ciment adhérente en sol extérieur devrait être visée.

Bien connaître et respecter ces règles professionnelles, permettront aux carreleurs de travailler sereinement, avec une bonne pérennité des ouvrages.

D'autres précisions concernant le double encollage, les coloris foncés, le fractionnement, etc. sont données dans le Document téléchargeable [via ce lien](#).

Pour les fabricants industriels adhérents SNMI, l'offre des produits correspondants est déjà disponible sur le marché.



► VIE DES SECTIONS PROFESSIONNELLES

FFB GARD

Le 10 avril 2025, la Fédération Française du Bâtiment du Gard a accueilli une réunion technique présidée par Laurent Sabatier. L'événement a réuni de nombreux professionnels du département : carreleurs, chapistes et projeteurs de polyuréthane.

Animée par Nadège Ombé, secrétaire générale de l'UNECP-FFB, cette rencontre a permis de faire un tour d'horizon des outils proposés par l'Union de métiers, de faire le point sur les travaux en cours — notamment la révision du NF DTU 26.2 et l'évolution du CQP — et de rappeler les règles de l'art pour la réalisation des douches zéro ressaut. Plusieurs fabricants étaient également présents pour évoquer leurs solutions en matière d'étanchéité.

Organisé avec efficacité par Olivier Polge et Sandrine Pinto de la FFB du Gard, ce moment d'échanges, à la fois technique et convivial, a été très apprécié des participants, renforçant ainsi la cohésion et l'expertise des professionnels du département.



FFB RHÔNE ET MÉTROPOLE



L'UNECP-FFB a poursuivi sa tournée nationale en allant à la rencontre de ses adhérents au sein des fédérations départementales.

Le 15 mai 2025, c'est à Villeurbanne, dans les locaux de la FBTP Rhône et Métropole, que François Bourdier a présidé cette réunion, animée par Nadège Ombé, Adrien Denolle (UMGCCP-FFB), Francis Fiel (UMPI-FFB) et Taïssa Lacouture (Auxiliaire BTP). Étaient également présents les présidents locaux de l'UMGCCP-FFB et de l'UMPI, témoignant de l'engagement collectif des représentants de la filière.

Cette rencontre a réuni carreleurs, chapistes, plombiers et plaquistes autour de la réglementation accessibilité, la réalisation des douches zéro ressaut, et l'assurabilité de ces ouvrages. Les échanges ont permis de faire le point sur les bonnes pratiques et notamment la gestion des interfaces entre les métiers.

L'UNECP-FFB a tenu à saluer l'organisation de Lydie Reinbold et Emmanuel Hivet de la FFB 69, ainsi que l'ensemble des professionnels pour leur implication et la richesse des échanges constructifs.

FFB MOSELLE

Le 22 mai, c'est à Metz que la Fédération BTP Moselle a réuni ses professionnels, sous la houlette de Nicolas Prinz, président départemental de la section professionnelle UNECP-FFB.

Béatrice Alonso, ingénieure technique de l'UNECP-FFB, a animé la rencontre en présentant les bonnes pratiques à adopter pour prévenir les sinistres. À travers des cas concrets, les participants ont pu partager leurs expériences de terrain et renforcer leur maîtrise des règles de l'art.

Une démarche collaborative qui illustre l'engagement constant des professionnels à améliorer la qualité et la pérennité des ouvrages carrelés. Alexandra Kukla de la FFB 57 a largement contribué au succès de ce rendez-vous essentiel pour notre Union.



► TÉMOIGNAGE

SÉBASTIEN LE GUENNEC : UN CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE CERTIFIÉ ET RECONNU



« J'ai été très bien accompagné tout au long de mon parcours de certification. L'équipe de l'organisme de formation a toujours été disponible et de bon conseil.

La formation théorique de deux jours m'a permis de consolider mes connaissances de base et d'approfondir les bonnes pratiques techniques et de sécurité. Le contenu était riche et le formateur très pédagogue. J'ai particulièrement apprécié les échanges avec d'autres chapistes venus de différentes régions.

Obtenir le CQP Chef d'équipe chapiste est une grande fierté. Au-delà du défi personnel, c'est une reconnaissance de mon expertise, un gage de confiance pour mon employeur, et une garantie de qualité pour nos clients. Ce certificat me permet aussi d'être pleinement reconnu dans mon rôle de chef d'équipe, tant par ma hiérarchie que par mes collègues. »

Sébastien Le Guennec

Titulaire du CQP Chef d'équipe chapiste, entreprise DS Chapes Fluides PACA

► QUESTION D'UN ENTREPRENEUR

Quelle est la différence entre le SPEC et le SEL ?



Le SPEC est un Système de Protection à l'Eau sous Carrelage qui protège les supports sensibles à l'eau, tels que les plaques de plâtre ou les planchers bois. Il n'assure pas l'étanchéité du support. La mise en œuvre du SPEC (natte ou résine) relève soit du NF DTU 52.2, soit des DTA/ATec et des CPT.

Le SEL est un Système d'étanchéité Liquide qui assure l'étanchéité et la protection à l'eau des supports. La mise en œuvre des SEL relève des DTA/ATec ou des Règles professionnelles APSEL.

Qui peut le plus, peut le moins : le SEL peut remplacer le SPEC ; l'inverse n'est pas vrai !



LA CONSTRUCTION

LA VIE C'EST ENCORE MIEUX

Rendez-vous sur
LA CONSTRUCTION.FR



LA CONSTRUCTION

CCCA/BTP

Campagne organisée par le CCCA-BTP, avec les professionnels du bâtiment et des travaux publics.

► LE CQP CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE

UNE NÉCESSITÉ ET UN LEVIER DE VALORISATION

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Chef d'Équipe Chapiste a pour vocation de faire reconnaître le métier, valoriser et accompagner la montée en compétences des professionnels chapistes.



Depuis août 2024, chaque équipe de chapiste doit compter au moins un professionnel – salarié ou chef d'entreprise – disposant des compétences définies dans le référentiel du CQP Chef d'Équipe Chapiste.

Cette exigence figure dans l'Annexe B des **Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium** (édition 2023).

Le non-respect de cette exigence pourrait remettre en cause l'assurabilité des entreprises au titre de la technique courante.

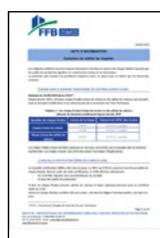
Par ailleurs, le CQP Chef d'Équipe Chapiste représente un véritable atout stratégique. Il constitue un gage de compétences et de fiabilité que les entreprises peuvent valoriser auprès des

différents acteurs du secteur – promoteurs, architectes, maîtres d'œuvre, clients particuliers ou prescripteurs – afin de se distinguer sur un marché concurrentiel.



Vous recherchez une entreprise disposant du CQP Chef d'Équipe Chapiste ?

La **liste** des entreprises comptant au moins un professionnel certifié est disponible sur le site de l'UNECP-FFB.



Vous envisagez d'obtenir le CQP Chef d'Équipe Chapiste ?

- Consultez la **note d'information publiée par l'UNECP-FFB**, qui détaille les différentes voies d'accès à cette certification.
- Prenez contact avec un organisme de formation agréé : la liste complète est disponible sur le site de l'UNECP-FFB.

► PRODUITS CONTENANT DES DIISOCYANATES

LANCEMENT D'UNE FORMATION FFB POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT



L'obligation de formation

Les autorités européennes ont rendu obligatoire, depuis le 24 août 2023, une formation à l'utilisation industrielle ou professionnelle «sûre» des produits dont la concentration en diisocyanates est supérieure à 0,1% en poids total.

Qui est concerné ?

Les carreleurs, chapistes et projeteurs de mousse polyuréthane peuvent être concernés. Le cas échéant, l'obligation de formation est inscrite sur l'emballage des produits (colles, mastics, etc.)

Des modules de formation construits par la FFB

La FFB a créé des modules de formation adaptés aux entreprises du secteur du bâtiment et accessibles en e-learning via BATYS COMPETENCES et son réseau. Le fruit de ces travaux, élaborés avec l'appui des Unions - dont l'UNECP-FFB - et Syndicats de métiers et en partenariat avec l'OPPBT, est désormais en ligne.

En tant qu'adhérents FFB, la formation en e-learning est gratuite si vous vous **inscrivez au plus tard le 15 septembre 2025**, à partir de la page « Outils » du site internet de la FFB.

► CONCOURS D'EXCELLENCE

ROMÉO SANCHIS, PORTE-DRAPEAU FRANÇAIS DU CARRELAGE AUX EUROSKILLS 2025

La prestigieuse compétition européenne des métiers, EuroSkills 2025, se déroulera du 9 au 13 septembre à Herning, au Danemark. Cette année, dans la catégorie carrelage, c'est Roméo Sanchis, jeune talent originaire de Nouvelle-Aquitaine, qui aura l'honneur de représenter la France. À moins de 22 ans, Roméo s'entraîne avec rigueur et détermination pour relever le défi et affronter les meilleurs jeunes carreleurs du continent. Roméo Sanchis incarne l'excellence et la passion du métier, et toute la profession du carrelage suivra avec fierté sa performance lors de cet événement européen majeur.

► EN BREF

Les finales nationales de la 48^e édition des WorldSkills France, se tiendront à Marseille du 16 au 18 octobre 2025.



FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation

EXIGENCE ABSOLUE



 **Eurosol®**

Alliez performance
thermique et confort
acoustique avec la
solution certifiée Eurosol



Faible épaisseur,
réduit la hauteur
des réservations



Performance
thermique élevée :
 $\lambda = 0,022 \text{ W/mK}$



Panneau classé
SC1 a2 A Ch
à partir de 40 mm



Forte résistance
à la compression



Pensez-y !

Désormais disponible jusqu'à
160 mm pour une résistance thermique
maximisée ($\text{m}^2 \cdot \text{K/W} = 7,40$)

Téléchargez le guide
professionnel pour
l'isolation des sols





LES RÈGLES À RESPECTER POUR ÉVITER LES SINISTRES

Avec l'arrivée des beaux jours, la terrasse devient un espace de vie à part entière. Cependant, la pose collée de carrelage en sol extérieur nécessite de respecter certaines règles pour éviter les sinistres et garantir la durabilité de l'ouvrage. Focus sur quelques points de vigilance essentiels à retenir.

■ NE PAS COLLER LE REVÊTEMENT CARRELÉ SUR UN REVÊTEMENT EXISTANT

En terrasse extérieure, la mise en œuvre du carrelage doit se faire sur un support neuf jamais revêtu ou un support ancien mis à nu. En sol extérieur, la pose collée sur un ancien revêtement est à proscrire, il n'existe pas de texte de référence visant la pose collée d'un carrelage sur un revêtement existant.



■ RESPECTER LA PENTE MINIMALE DE 1,5%

Le support doit impérativement présenter une pente supérieure ou égale à 1,5% éloignant les eaux de la façade.



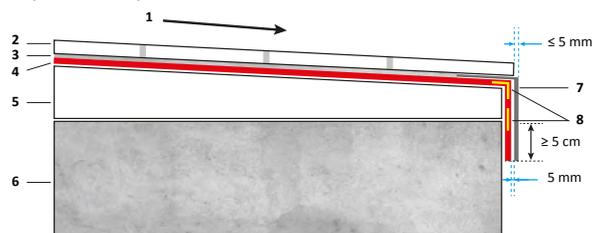
■ ÉVITER LES COLORIS FONCÉS

En extérieur, les éléments de revêtement de coloris foncés dont le coefficient d'absorption du rayonnement est supérieur à 0,7 ne sont pas visés. Ces coloris foncés absorbent et emmagasinent la chaleur, ce qui peut provoquer des déformations ou des décollements.



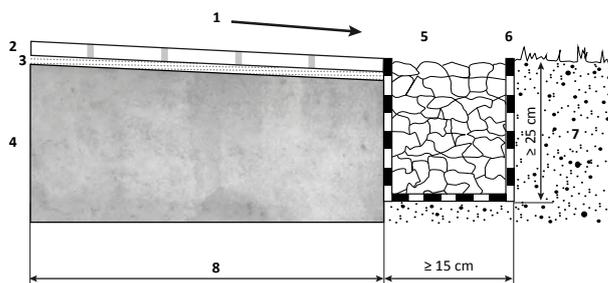
■ PROTÉGER LA FORME DE PENTE EN CHAPE TRADITIONNELLE

La chape traditionnelle au sens du NF DTU 26.2 servant à créer la pente doit être protégée à l'eau à l'aide d'un procédé dont l'avis technique vise la pose en sol extérieur.



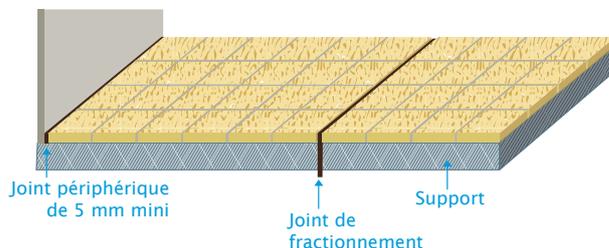
■ CONSEILLER LE DRAINAGE PÉRIPHÉRIQUE

Lorsque le terrain naturel est positionné au nu fini du revêtement, il convient de préciser au client la nécessité de prévoir un drainage en périphérie de la terrasse carrelée. Ce dernier est indispensable pour éviter le décollement des carreaux.



■ RESPECTER LES JOINTS

Il est essentiel de respecter la largeur minimale des joints entre les éléments de revêtements, ainsi que les surfaces maximales entre les joints de fractionnement.



>>> En suivant ces dispositions, les terrasses carrelées allieront esthétique et durabilité. Une mise en œuvre dans les règles de l'art permet d'éviter les désordres coûteux et d'assurer la satisfaction des utilisateurs pendant de nombreuses saisons.

▶ POUR ALLER PLUS LOIN, CONSULTEZ LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles, Partie 1-1-3 et Partie 1-2.
Règles professionnelles Pour la pose collée des carreaux céramiques et assimilés, des pierres naturelles, en terrasses extérieures, en travaux neufs.



SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN D'ARTISAN



C'est quoi Batisimply ?

BatiSimply est une **application de suivi de chantier** pensée pour les entreprises artisanales du bâtiment, de 2 à 30 salariés. Elle simplifie la **communication**, l'**organisation** et la **collecte d'infos** terrain au quotidien. Fini les infos perdues dans les SMS ou sur papier : tout est centralisé en temps réel. Un outil simple et fluide, aussi naturel à utiliser qu'une appli perso.



Gain de temps



Réduction des erreurs



Meilleure communication

CRÉÉE PAR DES ARTISANS DU BTP, POUR DES ARTISANS DU BTP

Les fonctionnalités



**Vous souhaitez
une démo?**

- Dans vos locaux (Ille-et-Vilaine /Bretagne) et régions limitrophes
- En visio

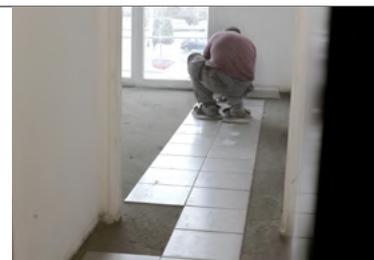
**Découvrez notre nouveau
site internet**



► REVÊTEMENT CARRELÉ ET ASSURABILITÉ

POSE SCELLÉE DE CARRELAGE : LES TRAVAUX HORS TECHNIQUE COURANTE

Le NF DTU 52.1 est le texte de référence pour la mise en œuvre des revêtements de sol scellés en travaux neufs. Cette norme ne vise plus certains travaux, en raison d'un nombre important de pathologies identifiées. Tour d'horizon du domaine d'application et des exclusions.



DOMAINE D'APPLICATION DU NF DTU 52.1

Conformément au NF DTU 52.1, la pose scellée de carrelage est visée, en travaux neufs :

- **En sols intérieurs** : dans les locaux jusqu'à P4S ; en pose adhérente, désolidarisée ou flottante sauf dans quelques cas exclus (voir ci-dessous) ;
- **En sols extérieurs** : dans les locaux jusqu'à P4 au plus (balcons, loggias, terrasses privatives et circulations piétonnes) ; en pose désolidarisée nécessairement sur couche drainante.

EXCLUSIONS

> Exclusion de la pose scellée de carrelage dans les locaux de types hypermarchés

Depuis 2010, la pose scellée est admise uniquement dans les locaux ne dépassant pas les caractéristiques de roulage du tableau 1 du NF DTU 52.1. Les locaux tels que les hypermarchés ne sont plus visés, tandis que les cuisines collectives restent visées.

En hypermarché, il convient de réaliser une pose collée de carrelage conformément aux e-cahiers du CSTB n° 3526_V5 pour les travaux neufs et n°3530_V5 pour les travaux de rénovation.

> Exclusion de la pose scellée désolidarisée ou flottante sur plancher intermédiaire des bâtiments d'habitation collectifs

En 2020, la pose scellée désolidarisée ou flottante, pour les carreaux céramiques, sur plancher intermédiaire dans les bâtiments d'habitation collectifs a été exclue du NF DTU 52.1. Cette exclusion validée par l'ensemble des parties prenantes, s'inscrit dans la démarche de lutte contre la sinistralité à l'échelle nationale. **De ce fait, les travaux hors NF DTU de pose scellée désolidarisée ou flottante de carreaux céramiques en plancher intermédiaire des bâtiments d'habitation collectifs, ne sont plus assurés en technique courante.**

L'UNECP-FFB recommande :

- **Aux maîtres d'ouvrage/d'œuvre (MOA/MOE), promoteur**, d'arrêter de prescrire la pose scellée hors NF DTU pour des raisons financières et de ne plus inciter les entreprises à souscrire des extensions de garantie. Cette pratique tire la profession vers le bas.
- **Aux entreprises**, de refuser ces travaux hors NF DTU 52.1 et de demander aux MOA/MOE de remplacer la pose scellée non visée par le NF DTU 52.1 par la pose collée.

Chaque acteur de la filière (assureur, entreprise, maître d'ouvrage) doit agir de façon responsable, dans l'intérêt du métier et pour sa pérennité. Soutenir cette démarche, c'est accompagner la profession dans sa lutte contre la sinistralité.

> Autre exclusion dans les Avis Techniques : pose scellée sur procédé d'étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage

La pose scellée sur les procédés d'étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage n'est plus visée dans les avis techniques (ATec). Cela fait suite à une jurisprudence du Groupe Spécialisé n° 13 « Procédé pour la mise en œuvre des revêtements » basée sur des remontées de désordres.

Par conséquent, la pose scellée sur étanchéité dans les cuisines collectives ne relève plus de la technique courante.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Consultez** → **ICI** les conclusions de l'étude sur les pathologies des sols carrelés de 2019, réalisée par Jean-Pierre Thomas à la demande de l'AQC
- **Consultez le Calepin de chantier** → « Revêtements de sols scellés et mise en œuvre de sous-couches » téléchargeable sur le **site internet de l'UNECP-FFB** et disponible en version papier sur simple demande
- **Téléchargez les Avis Techniques** → Sur le **site internet du CSTB**

